

LE PROJET EUROPÉEN EST JUGÉ DISCRIMINATOIRE

Tollé méditerranéen contre le marquage d'origine

Le rendez-vous annuel que donnent les organisations professionnelles tunisiennes du textile et de l'habillement à leurs ministères de tutelle a pris, cette année, un caractère exceptionnel, du fait de l'acuité des dossiers. Notamment ceux concernant le marquage d'origine et l'éventuelle prolongation, au-delà du 1^{er} janvier 2008, des quotas sur les exportations chinoises de vêtements en Europe.

Organisé par la Fédération nationale du textile (*Fenatex*), le Centre technique textile *Cetex*, le Centre de promotion des exportations *Cepex* et le Programme de modernisation industrielle (*Pmi*), le séminaire 2007 a en effet débordé de son objet central – «*Les enjeux du secteur du textile et de l'habillement dans la zone pan Euro-med*» – pour s'orienter vers la signature d'une «*déclaration de Tunis*».

Cette «*déclaration*» dénonce le caractère discriminatoire du projet européen obligeant les pays du pourtour sud de la Méditerranée à pratiquer un marquage d'origine, alors que n'y seraient pas contraints les derniers arrivés dans l'Union européenne (la Roumanie et la Bulgarie), mais aussi la Turquie, en raison de son union douanière avec l'Europe. Au rang des signataires de la déclaration de Tunis, on trouve les responsables sectoriels tunisiens, marocains et jordaniens, leurs homologues britanniques, allemands, belges, néerlandais, danois, autrichiens et français, ainsi que l'Association européenne des distributeurs de mode (*Aedt* ou European Association of Fashion Retail).

C'est Xavier Marin, pour l'Union des



LES MINISTRES TUNISIENS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, LORS DU FORUM ANNUEL ORGANISÉ A TUNIS PAR L'INDUSTRIE DU PAYS. Le rendez-vous a été l'occasion pour les nombreux responsables professionnels méditerranéens et européens présents de signer une "Déclaration de Tunis", qui s'élève contre le projet bruxellois du marquage de l'origine.

industries textiles (*Uit*), et Freddy Marty, pour l'Union française des industries de l'habillement (*Ufih*), qui ont signé le document. «*Ce projet de la Commission européenne est un janus à deux visages, s'insurge Claude Miserey, vice-président de l'Ufih. Facultatif, ce marquage passe pour un instrument de promotion; imposé à certains, il devient contraire à l'esprit de l'Organisation mondiale du commerce et à la globalisation des échanges, rétablit les barrières non tarifaires et se transforme en outil protectionniste. La France l'a aboli il y a plus de dix ans. Il est certes toujours en vigueur outre-Atlantique, mais il n'y freine nullement l'importation, le public achetant du "made in Ralph Lauren" ou "in Prada" sans se soucier de la provenance !*»

Egalement signataire, Jean-François Limantour, président du Cercle euroméditerranéen des dirigeants du textile-habillement, a insisté sur la complexité du dossier, l'origine des tissus influant plus, selon lui, sur la compétitivité d'un vêtement que les seules opérations de confection. Conseiller du gouvernement tunisien pour les questions textiles, l'expert pointe surtout le handicap de la confection maghrébine, qui, faute d'une offre locale suffisante en tissus, ajoute 12% de taxes douanières au prix de vêtements réalisés en tissus asiatiques et exportés en Europe. Ce n'est le cas ni de Bucarest, ni de Sofia, tandis que les turcs profitent à la fois de leurs tissages et de leur union douanière avec l'Europe. «*Face aux 47 millions de sa-*

lariés chinois de l'habillement, contre 200.000 tunisiens, il faut harmoniser les règles préférentielles et conférer l'origine préférentielle aux seules opérations de confection», estime Jean-François Limantour. Mais si sa proposition séduit les marques et les enseignes de mode, elle suscite toujours, bien sûr, l'hostilité des tisseurs.

«*Déferlante asiatique*», «*résistance tunisienne*» : ces mots ont rythmé le séminaire de Tunis. Car, de fait, le pays vient d'augmenter ses exportations de 18,7% au 1^{er} trimestre 2007 par rapport à 2006, voire de 30% en prêt-à-porter féminin. «*La hausse de l'investissement étranger nous laisse à penser que nous bénéficions du premier reflux des déçus de l'Asie*, plaisante Afif Chelbi, ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Pme. *Mais il nous reste à conforter la chaîne euroméditerranéenne, nos plates-formes techniques et nos pôles de compétitivité.*»

Parmi les investissements publics à venir, un budget de 30 millions d'€ ira à la future station d'épuration du grand Tunis, pour permettre aux donneurs d'ordres européens de teindre et imprimer leurs écrus aux portes de leurs sous-traitants. C'est le cas de *Benetton*, qui prévoit de se donner une production de denim d'ici à trois ans. Parmi les français, l'enseigne *Jacqueline Riu* partage cette même confiance en ce pays fournisseur, prévoyant de passer de 35 à 50% en approvisionnements «*méditerranéens*» pour doper la réactivité de ses 28 collections par an, l'autre moitié arrivant globalement d'Asie.

C'est donc pour satisfaire aux besoins de ses clients occidentaux en quête de sous-traitance de proximité que Tunis espère voir prolonger les quotas imposés par Bruxelles aux confectionneurs chinois au-delà du 1^{er} janvier 2008. «*Nous risquons une déferlante sur nos marchés en cas d'ouverture totale un an avant les Etats-Unis*», estime Freddy Marcy. Paris et Tunis, sur ces deux dossiers, sont sur la même longueur d'onde.

CLAUDINE MEYER ●